



REGLEMENT de la COLORUN

2023

Ce règlement a été élaboré dans le but d'assurer le bon déroulement de la Colorun organisé le dimanche 25 juin 2023 par l'Association Sportive Athlétic Club Clermontois et de respecter les mesures barrières en vigueur.

Tout participant reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement, il s'engage à en accepter et respecter toutes les clauses.

Ce présent règlement pourra être modifié à tout moment et sans préavis par l'équipe d'organisation jusqu'au jeudi 22 juin 2023.

Toute nouvelle version du règlement sera mise en ligne sur le site <https://www.athletic-club-clermontois.fr/>.

- **Article 1 : organisateur**

Athlétic Club Clermontois

- **Article 2 : Date, horaires, circuits, parking.**

Le Colorun aura lieu le dimanche 25 juin 2023.

- 5 km Color run (départ 14h30).

Ouvert à partir de 7 ans révolus. Coureur ou marcheur. Sur tout le parcours des endroits stratégiques seront mis en place ou des lancer de couleur auront lieu. Mais aussi des obstacles.

Le départ et l'arrivée se situe dans le stade d'athlétisme (16 rue wenceslas Coutelier, 60600 Clermont).

Circuit en Annexe

Le parcours proposé est en une boucle de 5 kilomètres passant à la fois sur routes et chemins.

Vestiaires Consigne Parking Restauration :

Pas de vestiaires, ni consigne.

Parking : Les participants pourront se garer sur différent parking de la ville, ci-après la liste :

- Parking au 14 rue Wenceslas Coutelier
- Parking Wenceslas Coutelier au centre socioculturel
- Parking du lycée Cassini
- Parking de l'Intermarché

Le nombre de places étant limité, privilégier le covoiturage.

- **Article 3 : Condition d'inscription (Distances - Catégories - Tarif)**

- **Catégorie d'âge**

- 5 km : ouvert à tous à partir de 7 ans

- **Mineurs**

Pour les mineurs une autorisation parentale sera à fournir lors de l'inscription

- **Certificat médical et licences sportives**

Aucun certificat médical n'est requis pour cette course. Cela engage le participant à être pleinement conscient et responsable de son état de santé concernant sa participation à la manifestation.

- **Inscriptions**

Les inscriptions se feront uniquement par internet via le site de notre partenaire Adeorun.com (paiement sécurisé par CB). Jusqu'au le 22 juin 2023 à 23:59:00

AUCUNE INSCRIPTION SUR PLACE

- **Tarifification de course (tarifification - nombre de dossards disponibles)**

- 5 km colorun: (500 places)

- Enfants de 7 ans à 14 ans : 12€
- Ados et adultes à partir de 15 ans : 15€
- Tarif de groupe : moins 2€ sur chaque inscription à partir de 4 participants

- **Remboursement**

Chaque engagement est ferme et définitif. Aucun remboursement ne sera effectué sauf en cas d'annulation.

- **Article 5 : Assurance**

Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance responsabilité civil souscrite pour la durée de l'épreuve. Cette épreuve n'entrant pas dans le cadre des épreuves de FFA, les licenciés ne bénéficient pas des garanties accordées par les assurances liées à leur licence sportive. **Il incombe donc à tous les participants de s'assurer personnellement.**

L'organisation ne peut en aucun cas être responsable en cas d'accident ou défaillance des participants notamment ceux consécutifs à un mauvais état de santé ou à une préparation insuffisante. La participation se fait sous l'entière responsabilité des concurrents avec renonciation à tout recours contre les organisateurs en cas de dommages ou de séquelles ultérieurs à la course.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol ou de dégradation de matériel.

- **Article 6 : Sécurité**

La sécurité sera assurée par des signaleurs sur les voies routières, l'association des sauveteurs de l'Oise assure les secours avec des moyens logistiques nécessaires (ambulances, quads, civières). Les services du SDIS 60 et la gendarmerie seront avertis de l'événement.

- **Article 7 : Chronométrage et dossard**

- **Chronométrage**

Aucun chronométrage ne sera assuré.

- **Transfert d'inscription**

Tout engagement est personnel. Aucun transfert d'inscription n'est autorisé pour quelque motif que ce soit. Toute personne rétrocédant son inscription à une tierce personne, sera reconnue responsable en cas d'accident survenue ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve. Toute personne disposant d'une inscription acquise en infraction avec le présent règlement pourra être disqualifiée. L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation.

- **Retrait des dossards (tee shirt, lunette, sac)**

Le retrait des dossards se fera sur présentation d'une pièce d'identité.

- Soit sur place de 09h à 13h30, au stade de rugby 14 rue Wenceslas Coutelier 60600 Clermont

- Soit le vendredi 23 juin de 18h à 20h au stade de rugby 14 rue Wenceslas Coutelier 60600 Clermont

Il est vivement conseillé de retirer son dossard avant le jour de la course.

Attention, Pour les dossiers incomplets, aucun dossard ne sera remis. Aucun certificat médical ne sera accepté le jour de la course.

- **Article 8 : Classement et récompense**

Aucun classement ne sera effectué. Chaque participant se verra offrir un kit comprenant une paire de lunettes et un t-shirt (à porter pendant la course)....

- **Article 9 : Charte du coureur**

Tout concurrent est tenu à assistance en cas d'accident d'un autre concurrent (jusqu'à l'arrivée des secours). Tout abandon de matériel, tout jet de déchet, hors des lieux prévus à cet effet entrainera la mise hors-course du concurrent fautif.

- **Article 10 : Droit à l'image**

Du fait de son engagement, chaque coureur autorise expressément les organisateurs à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, pris à l'occasion de sa participation aux épreuves, sur tous supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaire.

- **Article 11 : Annulation, intempéries**

L'organisateur se réserve la faculté d'annuler la manifestation soit sur requête de l'autorité administrative, en cas de force majeure (intempéries, pandémie.) et pour des raisons de sécurité, l'organisation se réserve le droit de modifier le parcours ou d'annuler l'épreuve. En cas d'annulation l'organisation procédera au remboursement des inscriptions (sauf frais du prestataire adeorun)

- **Article 12: Éco-Responsabilité**

La colorun se veut exemplaire en termes d'éco-responsabilité.

Aussi nous invitons nos coureurs à bien vouloir :

- Ne pas jeter vos déchets au sol (tube de gel énergétique et emballages divers) ;
- Respecter l'environnement (faune, flore, ...) tout au long du parcours ;
- Privilégier le covoiturage pour se rendre sur l'événement ;
- S'inscrire en ligne.

- **Article 13: Le kit**

Le Kit contient, une paire de lunette, un sachet de poudre, un sac et un tee shirt. Les 300 premier participants à s'inscrire pourront choisir la taille du tee shirt. Les autres participant auront une taille L OU XL.

Bonne course à vous !